

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 15 Présent : 12 Procuration : 2 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention :</p>	<p>L'an deux mille vingt-six et le 21 mars Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme Christine SIBIL <u>Date de convocation</u> : 17 mars 2026</p>
<p>Réf : 26/38 OBJET : DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE</p>	<p>Présents : M. DENNE Jean – Claude – M. MUFFAT Michel- - Mme SIBIL Christine - BRAIZE Richard, M. MUFFAT Eddie – Mme RAY Anais – Mme LAVANCHY Christelle - M CANTEUX Philippe – M MUFFAT Matthieu– Mme MCQUADE Alisha – M CALVET Laurent – Mme LEURET Leslie – Absents ou excusés : Mme BORDIER CHENE Aude Procuration : Mme PELE Joylita : procuration à Mme LEURET Leslie M. BRAIZE Grégory : procuration à M. BRAIZE Richard</p>

Le maire rappelle que conformément à l'article L. 2122-1 du Code général des collectivités territoriales, il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints.

Le maire rappelle, par ailleurs, que conformément à l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints ne puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil.

Ce pourcentage donne pour la commune de Montriond un effectif maximum de 4 adjoints

Monsieur le maire propose de fixer le nombre à quatre postes d'adjoints, conformément aux possibilités offertes par la réglementation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ACCEPTTE** la création de quatre postes d'adjoints au maire, dans le cadre de la nouvelle mandature
- **Charge** le maire des actes relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

La secrétaire de séance

Christine SIBIL



Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture le
et de sa publication le

A Montriond le 21 mars 2026
Pour extrait conforme au registre
le Maire

Jean- Claude DENNE

